



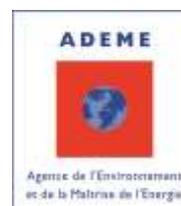
BOIS ÉNERGIE ET COLLECTIVITÉS JOURNÉE RÉGIONALE

Lundi 6 novembre 2017

Saint Jean Bonnefonds (42)

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE

Avec le soutien et la participation de



En partenariat avec

CSBE animé par



Le lundi 6 novembre 2017, le CSBE Auvergne-Rhône-Alpes (Comité Stratégique Bois Énergie) organisait sa troisième journée régionale consacrée cette année à la thématique « bois énergie et collectivités ».

La rencontre, qui a réuni 180 participants, avait pour **objectifs de présenter aux collectivités la filière, son professionnalisme, son dynamisme dans notre région et de renforcer le lien entre acteurs de l'amont et de aval de la filière.**

Elle s'est déroulée en trois temps :

- **Une assemblée plénière en introduction**
- **Six ateliers thématiques pour apprendre, échanger, trouver des solutions :**
 - **Pourquoi le bois énergie ?** Quelles clés, quelle stratégie, quels repères pour les élus et les décideurs ?
 - **Concevoir une chaufferie bois :** étapes, repères technico-économiques, montages, qualité, points de vigilance.
 - **Qualité de l'air :** problématique, actions des collectivités et de la filière, évolutions technologiques.
 - **Approche territoriale :** TEPOS, PLU/SCOT, PCAET, la prise en compte du bois énergie : le lien ville campagne, les infrastructures à implanter.
 - **Gestionnaire de chaufferie :** comment la gérer au mieux ? Les bons réflexes, les acteurs, le suivi, la qualité, les dysfonctionnements, le remplacement des équipements.
 - **Les combustibles :** plaquette forestière, bûche, granulé de bois, bois déchet.
- **La signature de la Charte bois énergie par de nouveaux acteurs**
- **Conclusion de la journée**

PLÉNIÈRE

Animation : **Didier Chateau**, Directeur d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

Le Comité stratégique bois énergie amorce un nouvel essor pour la filière bois énergie

La région Rhône-Alpes, aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes, a toujours été parmi les pionniers du développement de la filière bois énergie. Une nouvelle étape de structuration régionale est en cours, amorcée avec la création du CSBE en 2015. Elle suit le mouvement entamé par la décentralisation, en écho avec la transition énergétique. Le bois énergie n'est pas le monopole des grands groupes pour sa production et sa distribution mais bien d'un ensemble d'opérateurs locaux en lien avec le territoire. Et c'est là, à l'échelle régionale que vont se traiter les pistes de développement de la filière.

Groupe de travail régional sans structure juridique, il rassemble les parties prenantes de la filière qui souhaitent construire avec les pouvoirs publics (Région, ADEME, État) des outils performants au service de la filière et de ses acteurs, afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique.

Il est un espace de dialogue et de construction de la filière bois énergie régionale entre l'amont (la production) et l'aval (la consommation) mais aussi un espace de médiation entre toutes les parties prenantes.

Dans le cadre de forêts gérées durablement, les signataires de la Charte des acteurs du bois énergie s'engagent à tout mettre en œuvre pour favoriser une production et une consommation en région, dans des conditions technico-économiques acceptables par tous.

Au-delà de ces engagements, le CSBE vise le développement qualitatif et quantitatif de la filière bois énergie en Auvergne-Rhône-Alpes, l'adéquation des politiques et des mécanismes de soutien, mais aussi la promotion d'une image de marque de la filière.

- [En savoir plus sur le CSBE](#)
- [Lire la Charte des acteurs du bois énergie](#)
- [Voir la liste des signataires de la Charte des acteurs du bois énergie](#)



©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)

« L'objectif est également de veiller aux équilibres, cela veut dire : équilibre ressource-demande ; équilibre amont-aval ; équilibre entre opérateurs ; entre territoires ; entre filières ; et aussi entre réseaux d'énergie. »

Serge Nocodie, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et co-animateur du CSBE avec FIBRA.

« Nous voulons vous montrer aujourd'hui ce qu'il est possible de faire avec le bois énergie et célébrer cette réussite régionale. Montrer que dans la grande région, il existe des initiatives très intéressantes de la part des professionnels mais aussi des collectivités et très souvent des réussites conjointes. »

Jean Gilbert, Président de FIBRA et co-animateur du CSBE avec Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement.



©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)



©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)



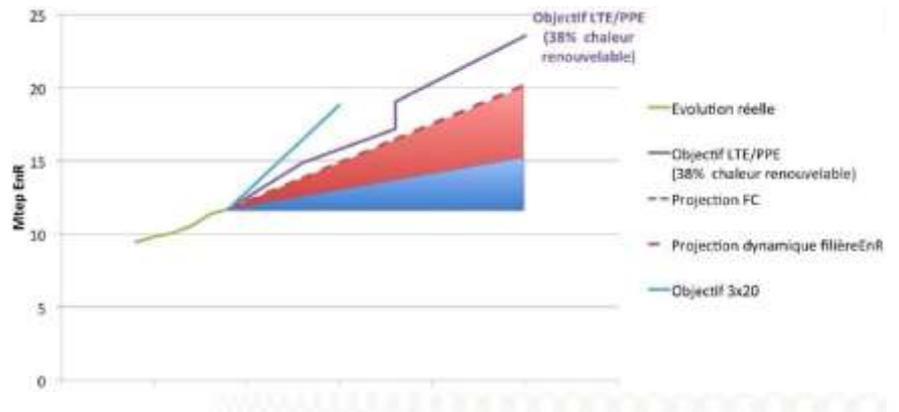
©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)

Jacqueline Roisil, Directrice régional adjointe de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes (à gauche sur la photo) et **Mathilde Massias**, Cheffe du Service régional de la forêt, du bois et des énergies à la DRAAF (à droite) ont introduit la journée et réaffirmé le soutien de l'ADEME et la DRAAF en signant la charte des acteurs du bois énergie.

Evolution des compétences Energie-Climat des collectivités territoriales : conséquences sur le bois énergie

▪ Nicolas Garnier, Délégué général d'AMORCE

Pour développer les projets et les réseaux de chaleur, Nicolas Garnier rappelle que **300 collectivités de 10 à 50 000 habitants n'ont pas encore de réseau de chaleur** et que, sans un effort des territoires, nous n'arriverons pas à tenir les engagements en matière de développement des énergies renouvelables.



Nicolas Garnier précise également que le soutien à la chaleur est extrêmement réduit au regard des aides apportées à l'électricité avec seulement 200 milliards d'euros apportés en soutien par l'ADEME pour 10 TWh contre 5 milliards d'euros apportés en soutien du développement de l'électricité renouvelable pour 7 TWh.

Les compétences des collectivités ont évolué ces dernières années



Seulement 1 EPCI sur 2 n'aura pas voté son PCAET d'ici fin 2018, et 1 EPCI sur 3 n'a pas de Service Energie (et Climat).

- [Télécharger l'intervention de Nicolas Garnier](#)

La ressource forestière régionale et le développement de la filière bois énergie

Jean-Pierre Gouriou, Chef du pôle Energies à la DRAAF

Auvergne-Rhône-Alpes est une grande région forestière et une grande région de bois énergie :

- 2,5 millions d'hectares, 35 % du territoire (France : 30%), forêt 60 % de feuillus, forêt privée : 80 %, production biologique : 6,8 m³/ha/an, (France : 5,8 m³/ha/an)
 - mais difficile à mobiliser car + de 600 000 propriétaires, une forêt de montagne avec 56 % des volumes « difficiles ou très difficiles à exploiter » : moins de la moitié de la production biologique est récoltée, ce qui fait que le volume sur pied (> 500 Mm³) s'accroît de 8 Mm³ par an (prélèvement et mortalité déduits)
 - environ 5 Mm³ commercialisés annuellement, dont : 75 % de bois d'œuvre (en hausse) 10 % de bois d'industrie (stable) et 15 % de bois énergie (en hausse sensible)
 - 176 producteurs de bois déchiqueté, 6 000 t/entreprise (x1,7 en 4 ans), 60 % de plaquettes forestières ; 40 % PCS+BFV (Bois fin de vie) + Autres, 192 plates-formes, 101 broyeurs et des démarches de qualité : RABB (Rhône-Alpes bois bûche)/ABB (Auvergne bois bûche), CBQ+(Chaleur bois qualité)
 - En aval, la région représente 1 500 chaufferies (>35 kW), dont 200 chaufferies > 1 MW, P cumulée 1 100 MW dont 900 MW chaufferies > 1MW représentant 1,6 M t de bois déchiqueté (source FIBRA observatoire bois énergie)
- [Télécharger l'intervention de Jean-Pierre Gouriou](#)

Conclusion



©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)

« Le poids de l'énergie dans la balance commerciale régionale représente 20 Milliards d'euros dépensés par an soit 2 600 € par habitant par an. Les besoins en énergie représentent 220 000 GWh/an et 50% sont des besoins en chaleur (33% pour le transport et 17% pour de l'électricité spécifique). Aujourd'hui sur ces 50% de besoin en chaleur, les énergies renouvelables couvrent 16% de cette demande et le bois énergie régional en représente plus de 80%. Le bois reste donc et sera un vecteur de la transition énergétique régionale. »

Eric Fournier, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux Parcs naturels régionaux

ATELIERS THÉMATIQUES

ATELIER 1 - Pourquoi le bois énergie ?

Quelles clés, quelle stratégie, quels repères pour les élus et les décideurs ?

Atelier animé par **Olivier Chaumontet, COFOR**

Intervenants :

- **Yannick Peillard** de Bois des Alpes service : producteur de plaquette forestière et Maire d'Hurtières (38) sur son activité économique, l'emploi qu'il génère...
- **Joël Epinat**, Maire de St Bonnet le Courreau (42), sur sa vision du bois énergie
- **Roger Villien**, Président de l'Union Régionale des communes forestières et élu ayant sur son territoire une chaufferie bois et une plateforme
- **Julie Purdue** de la FEDENE (Fédération des services énergie environnement) sur la situation du bois par rapport aux autres énergies. [Télécharger l'intervention](#)



©AURA-EE

Un groupe de travail au sein du CSBE, avec les animateurs du bois énergie tels que l'Aduhme (63) ou l'Ageden (38) va s'attaquer à ces besoins.

Il a été relevé la nécessité de continuer à travailler sur la qualité des installations, la qualité du combustible, le lien rural et urbain.

Une soixantaine de personnes ont participé à l'atelier 1 donc l'enjeu était de donner aux élus des clés pour porter et soutenir un projet sur leur territoire.

Il ressort des discussions que les collectivités ont besoin de soutien pour développer ces équipements : dans la gestion au quotidien, pour l'accompagnement de l'employé communal, pour bien répartir les responsabilités et les missions.

La mutualisation, la coordination, le suivi, le partage d'expérience au niveau des petites chaufferies est important.

ATELIER 2 - Concevoir une chaufferie bois

Etapes, repères technico-économiques, montages, qualité, points de vigilance

Atelier animé par **Frédéric Douard, Bioénergie promotion**

Interventions de :

- **Eddy Chinal** (Éepos) : Etapes et facteurs clés de réussite d'un projet bois énergie - [Télécharger l'intervention](#)
- **Nibal El Alam** (Kairos ingénierie) : Montage des projets bois énergie - [Télécharger l'intervention](#)

Témoignages de :

- **Nicolas Vérot** (Saint-Etienne Métropole) : retour d'expérience de délégation de service public - [Télécharger l'intervention](#)
- **Mathilde Defour** (Siel) et **Fabien Hubert** (Syder) : les montages juridiques avec les syndicats départementaux d'énergie - [Télécharger l'intervention](#)
- **Rémi Grovel** (Béta Energie) : la vente de chaleur directe à la collectivité - [Télécharger l'intervention](#)
- **Eric Vial** (Propellet) : zoom sur les particularités du granulé - [Télécharger la vidéo](#) (43 Mo)



©AURA-EE

L'atelier « Concevoir une chaufferie bois » a permis d'illustrer les bases techniques, les outils de montage mais aussi les opportunités offertes par les opérateurs. Les syndicats d'énergie vont agir pour le compte de la collectivité. Les entreprises privées vont répondre dans le cadre d'une DSP ou d'une exploitation en régie. Dernièrement, des initiatives privées plus territoriales se positionnent sur de la vente de chaleur en directe. L'atelier a relevé comme argument principal du développement des installations, la stabilisation de la facture énergétique.

Il ressort aussi que l'opportunité et la faisabilité doivent être faites par des spécialistes pour bien travailler à l'adéquation combustible/chaufferie et ajuster le bon combustible et le dimensionnement (taille de chaudière) au besoin de la collectivité.

Par ailleurs, un réseau de chaleur nécessite des compétences internes : techniques, juridiques, financières et administratives. Il a été pointé l'importance de l'exploitation et maintenance qui sont plus sensibles, d'où la nécessité de mettre en place des indicateurs et un suivi périodique.

ATELIER 3 - Qualité de l'air

Problématique, actions des collectivités et de la filière, évolutions technologiques

Atelier animé par **Martin Deltombe, FIBRA**

Présentations de :

- **Véronique Starc** (Atmo AURA) : le point sur les émissions et leurs impacts - [Télécharger l'intervention](#)
- **Julien Landreau** (Laboratoire CERIC) Combustible bois bûche et qualité de l'air - [Télécharger l'intervention](#)
- **Mobilisation de la filière bois bûche en lien avec la collectivité : Jérôme Dutroncy** (l'exemple de la METRO de Grenoble) [Télécharger l'intervention](#)
- **Les évolutions technologiques au sein des chaudières : Alain Castagnol SER et Jérôme Rousset** (CompteR - constructeur de chaudière)
- **Jean-Philippe Damon (Sylveo)** : les innovations de la filière bois bûche

Concernant la qualité de l'air, la situation en région s'est améliorée. Aussi, l'enjeu n'est plus réglementaire, comme il a pu l'être en 2011 (contentieux avec l'Europe en raison de la mauvaise qualité de l'air de certaines zones du territoire) mais il reste sanitaire avec 2 millions de personnes exposées aux particules.



©Georges Rivoire - [Essor 42](#)

Cet atelier a permis de **souligner les avancées phénoménales faites par les constructeurs de chaufferies.**

L'atelier a montré que, même si la qualité de l'air s'est améliorée, on constate une baisse faible des émissions au chauffage au bois individuel (-20%), baisse plutôt attribuée aux évolutions tendancielle avec assez peu d'effet par des actions volontaristes.

Sur le PPA de la vallée de l'Arve, les actions volontaristes ont contribué sur 1/3 des baisses relevées.

Le CERIC a montré l'importance de la variabilité des équipements, et des combustibles (taille, écorce humidité) sur les émissions, d'où la nécessité de continuer la sensibilisation des usagers sur la qualité des équipements, la qualité du bois et de sa mise en œuvre.

ATELIER 4 - Approche territoriale

TEPOS, PLU/SCOT, PCAET, la prise en compte du bois énergie : le lien ville campagne, les infrastructures à implanter

Atelier animé par **Julien Crosaz, COFOR**

Témoignages de :

- **Alexandre Mignotte** (Grenoble Alpes Métropole) et par **Sophie Roy** (Parc naturel régional de Chartreuse) sur leurs actions en faveur de la mobilisation du bois et le développement local des infrastructures
- **Emmanuelle Hugon** (Saint-Flour Communauté) sur le développement des chaufferies et l'impact sur la structuration de la filière bois énergie locale - [Télécharger l'intervention](#)
- **Julien Benard** (Communauté d'agglomération Arlysère) : stratégie liée au bois local
- **Loïc Casset** (Sylv'Accte) et **François-Xavier Nicot** (ONF) : illustration, au travers du bois énergie, de comment une collectivité via Sylv'Accte peut retravailler l'équilibre urbain / rural - [Télécharger l'intervention](#)



©Georges Rivoire - [Essor 42](#)

L'atelier « approche territoriale » a abordé les possibilités qu'ont les collectivités pour soutenir et aider au développement de la filière bois énergie :

- Par un travail nécessaire sur la mobilisation du bois et le développement des infrastructures comme le conduit Grenoble Alpes Métropole et le Parc naturel régional de Chartreuse
- Sur la mobilisation de bois local par Arlysère et la communauté de commune de Saint Flour Communauté.

L'atelier a révélé les enjeux de valoriser la filière locale bois au travers des documents de planification forestiers ou climatiques (TEPOS, TEPCV, Agenda 21, PCAET) afin de nourrir d'autres outils type SCOT ou PLU sur les aspects infrastructure, desserte et protection de l'espace forestier.

L'atelier a révélé l'impact des consommations de la collectivité pour structurer l'approvisionnement des chaufferies (exemple du réseau de chaleur de Grenoble qui prévoit à terme 200 000 t/an ou de Saint Flour Communauté avec 3 réseaux de chaleur).

L'implication des collectivités va structurer localement l'approvisionnement des chaufferies au travers des plateformes et des contrats d'approvisionnement avec garantie de la qualité.

Concernant le lien urbain/rural, l'outil Sylv'Acctes peut être un outil pour les collectivités urbaines qui vont contribuer et financer l'activité forestière dans des territoires, pour préparer la forêt de demain.

ATELIER 5 - Gestionnaire de chaufferie

Comment la gérer au mieux ? Les bons réflexes, les acteurs, le suivi, la qualité, les dysfonctionnements, le remplacement des équipements.

Atelier animé par **Jacques Villevielle (ERE43)**

Discussion avec :

- **Jean-Yves Knecht** (Siel) sur sa gestion d'un parc de chaufferies : problèmes, solutions, bonnes pratiques
- Retour d'expérience d'un exploitant de chauffage (FEDENE), **Benoit Floquet**, directeur technique du Centre régional Loire Auvergne (Dalkia) : VB : 2 intervenants ? nom du 1^{er} ?
- **Pierre Besson** (Aduhme) : la supervision du suivi des chaufferies bois dans le Puy-de-Dôme - [Télécharger l'intervention](#)
- **Julien Alliot** (AGEDEN IERA) : l'intérêt d'un suivi adapté pour les chaufferies de petites puissances - [Télécharger l'intervention](#)



©Georges Rivoire - [Essor 42](#)

L'atelier « Gestionnaire de chaufferie » a montré que l'optimisation des coûts d'investissement dans les chaufferies (notamment pas la réduction de la taille des silos) avait eu un impact sur la filière amont qui doit supporter plus de logistique. **Certains opérateurs ont signalé des difficultés récurrentes électriques** (liées à la foudre) et **hydrauliques dans les circuits d'eau**. Il a été proposé de **mettre en place un contrôle constructeur tous les 5 à 10 ans pour suivre et évaluer l'état de la chaudière/chaufferie**.

La gestion de chaufferie nécessite aussi du lien sur le territoire pour partager son retour d'expérience, ses astuces ...

ATELIER 6 - Les combustibles

Plaquette forestière, bûche, granulé de bois, bois déchet.

Atelier animé par **René Sabatier (CRPF)**

Rencontre avec :

- **Jean-Charles Mogenet** (Echo forêt) et **Pascal Jouve** (CUOQ), exploitants en forêt, porteurs d'innovation et producteurs de bois et de combustibles - [Télécharger l'intervention](#)
- **Yvon Moulin** (Moulin SAS) : fournisseur de plaquette pour chaufferies
- **Benoit Rachez** (UNISYLVA) sur les travaux de mobilisation de la plaquette par la coopérative forestière dans le cadre de l'AMI Dynamique bois - [Télécharger l'intervention](#)
- **Pascal Léon** (Groupe Suez), récupérateur et producteur de bois déchet - [Télécharger l'intervention](#)
- **Patrice Teyssier et Rémi Vacher** (Moulin bois énergie) : scierie productrice de granulés - [Télécharger la vidéo](#) (196 Mo)
- **Jérôme Peisson** (BOIS 2000) : producteur de bois bûche
- **En présence de représentants de la forêt : ONF, CRPF.**



©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)

Les collectivités ont pu voir tous les combustibles et leur mode de production. A noter que pour du bois en fin de vie, la classification va être revue, notamment la classification de bois B. Concernant la bûche, ces dernières années une nouvelle brique s'ajoute au process de fabrication, c'est le séchage artificiel.

La scierie Moulin propose un **modèle intégré avec la production de granulés associés à une cogénération** et a précisé que le développement du groupe s'appuie sur ce marché.

Concernant le bois déchiqueté : la coopérative forestière UNISYLVA a précisé l'intérêt énorme que représente le bois énergie par la production de bois sans façonnage. Les opérateurs de la forêt ont insisté sur le problème de desserte adaptée à des fonds mouvants, ainsi que le besoin d'avoir accès à des places de dépôts. Tous ont insisté sur le reboisement pour pérenniser la ressource et l'importance de l'accompagnement des propriétaires forestiers.

Les rapporteurs des ateliers :



De gauche à droite : Charlotte Courtillet (BoisNergis), Fabien Hubert (SYDER), Annick Fabbi (Bois Energie 15), Cécile Philibert (DRAAF), Mathieu Eberhardt (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement), Marie-Noëlle Roux-Lefebvre (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

LA CHARTE DES ACTEURS DU BOIS ÉNERGIE

Signature par de nouveaux partenaires en présence de la presse

Dans le cadre de forêts gérées durablement, les signataires de la charte des acteurs du bois énergie s'engagent à tout mettre en œuvre pour favoriser une production et une consommation en région, dans des conditions technico-économiques acceptables par tous.

Cette charte engage ses signataires de la racine à la cendre à :

- Travailler tous ensemble au service de la filière bois énergie ;
- Se respecter sur le plan économique pour une juste rémunération de l'ensemble des maillons de la filière ;
- Œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail et la formation des jeunes ;
- Inscrire toutes les actions dans un cadre strict de respect de l'environnement à travers notamment la gestion durable des forêts.

La charte vise aussi le respect et la vigilance des différents usages du bois et de la forêt.

Les nouveaux signataires de la charte des acteurs du bois énergie :



©Georges Rivoire - [Essor 42](#)

De gauche à droite :

- **Benoît Rachez** (Unisylva),
- **Roger Villien** (COFOR),
- **Florient Jeager** (Hargassner),
- **Rémy Grovel** (BETA Energie),
- **Jacques Villevielle** (ERE43),
- **Yves Simon** (SDE03),
- **Sébastien Gouttebel** (ADUHME),
- **Yvon Moulin** (Moulin SAS),
- **Serge Nocodie** (AURA-EE),
- **Gaël Perdriau** (St Etienne Métropole),
- **Jean Gilbert** (FIBRA).



©Frédéric Douard - [Bioénergie promotion](#)

Eric Fournier, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux Parcs naturels régionaux



©Georges Rivoire - [Essor 42](#)

Gaël Perdriau, Président de Saint Etienne Métropole

- [Télécharger la liste des 97 signataires de la charte bois énergie](#)

CONCLUSION DE LA JOURNÉE



©AURA-EE

« Pour aller toujours plus en avant, nous avons besoin d'un soutien de la part des institutions régionales et des collectivités :

- Pour nous permettre d'aller en forêt pour récupérer du bois, il nous faut de la voirie adaptée et une prise en compte de celle-ci dans les documents d'urbanisme.
- Pour nous aider à développer les plateformes, nous avons des contraintes d'implantation, d'urbanisme... et c'est un outil indispensable pour la qualité et la sécurisation des produits.
- Pour nous permettre d'apporter notre contribution à la bonne qualité de l'air en nous aidant à vendre un bois sec et de qualité à un juste prix.
- Pour rester en compétition avec les combustibles fossiles, en prenant en compte l'ensemble des bienfaits du bois énergie et aussi en nous aidant sur la productivité car tout ce qui peut nous aider dans notre quotidien (démarches, demandes...) sera autant d'économie pour l'utilisateur final. De plus, toute la valeur que nous générons grâce à notre activité reste sur le territoire via nos salariés, via nos fournisseurs, via nos clients.

Nous ne souhaitons plus être une variable d'ajustement, nous souhaitons que chaque maillon soit reconnu et correctement rémunéré pour sa contribution : de la racine à la cendre mais aussi en passant par la chaleur.

D'un point de vue administratif :

- Nous avons besoin de régler le problème des cendres qui ne trouvent actuellement pas de débouchés acceptables, et nous avons commencé à travailler dessus, notamment au sein de Tenerrdis,
- Bientôt, il faudra que l'on travaille à l'adaptation de certaines chaufferies bois à cause de l'évolution de la réglementation,

Et je voudrais que mon métier de production de bois déchiqueté soit reconnu : avec un code NAF !

Nous croyons au développement de cette filière, nous innovons, nous sommes prêts à relever le défi de la transition énergétique. Alors, au nom des acteurs du bois énergie de l'amont et de l'aval, vous pouvez compter sur nous pour être à l'écoute de vos besoins et travailler ensemble à trouver des solutions durables pour demain. »

Intervention au nom du CSBE de **Cédric Gardoni**, Dirigeant de ASE



©AURA-EE

« Cette journée a permis de faire un parcours assez exhaustif de la situation de cette filière bois énergie. Cela nous a permis de mesurer le chemin parcouru. Je mesure aussi le chemin qui reste à parcourir sur ces sujets.

Les communes forestières partagent les objectifs du CSBE. Elles se sont engagées naturellement sur le sujet bois énergie pour valoriser leurs ressources forestières, pour faire face aux augmentations du prix de l'énergie et pour s'engager comme acteur public dans la lutte contre le réchauffement climatique. Je tiens à saluer l'ADEME et la Région puisque 50% de la forêt régionale est couverte par un plan d'approvisionnement territorial avec pour objectif de rassurer à la fois sur les volumes (la disponibilité de la ressource) puis de rassurer sur l'approche économique qu'on pouvait avoir sur la collecte de cette ressource. Nous nous organisons pour répondre à la demande d'expertise, la promotion, la formation des élus, la mutualisation de l'approvisionnement et du fonctionnement des chaudières. L'accompagnement des collectivités est indispensable »

Dominique Jarlier, Président de la Fédération nationale des communes forestières